

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : COMMUNE DE CASSIS (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21130022300016

POSTE COMPTABLE : SGC AUBAGNE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : COMMUNE CASSIS (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	44
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	47
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	49
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	50
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	54
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	55
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	56

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	58
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	59
B3.1 - Etat des provisions constituées	60
B3.2 - Etalement des provisions	62
B4 - Etat des charges transférées	63
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	64
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	67
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	68
B7.3 - Etat des emprunts garantis	69
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	72
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	73
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	74
B9 - Etat du personnel	76
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	80
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	81
B11.2 - Liste des établissements publics créés	82
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	83
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	84
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	85
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	86
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	88
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	89

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financer conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		
		I
		A

Informations statistiques	
Population totale	Valeurs
	7 136

Informations fiscales (N-2)	
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	Collectivité
	1 437,46

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	2 457,01
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	2 731,76
3	Dépenses d'équipement brut / population	718,76
4	Encours de dette / population (2) (3)	1 107,02
5	DGF / population	10,51
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	51,49 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	94,12 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	26,31 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	40,52 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	10,06 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des Informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

- III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
- Fonctionnement : 7.50 %
 - Investissement : 7.50%

- IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

- V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

- VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

- VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I - INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RESULTATS (1)

I
C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	21 973 097,28	22 069 543,23	2 130 806,87	A1
Investissement	3 892 395,01	3 288 169,31	-81 117,67	A2
Fonctionnement	18 080 702,27	18 781 373,92	2 211 924,54	A3
				2 912 596,19

RESTES A REALISER N-1				
Dépenses	Recettes		Solde (B)	
I + II	2 141 675,52	III + IV	815 590,20	B1
I	2 141 675,52	III	815 590,20	B2
II	0,00	IV	0,00	B3
				0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	901 167,50
Investissement	A2 + B2	-2 011 428,69
Fonctionnement	A3 + B3	2 912 596,19

- (1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
(2) Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si déficit, et + si excédentaire.
(5) Indiquer le signe - si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 2 141 675,52
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	2 124,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	912 776,84
21	Immobilisations corporelles (3)	38 628,51
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	998 007,17
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	190 139,00
458104	Compétence Eclairage Public	88 200,00
458105	Modernisation station d'avitaillement	101 939,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	I C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 815 590,20
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	617 890,20
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	197 700,00
458204	Compétence Eclairage Public	88 200,00
458205	Modernisation station d'avitaillement	109 500,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		II	
		A	
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	DEPENSES	RECETTES
		5 981 938,00	7 993 366,69
+			
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	2 141 675,52	815 590,20
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 685 343,37	(si solde positif) 0,00
		=	=
	Total de la section d'investissement (2)	8 808 956,89	8 808 956,89
+			
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	DEPENSES	RECETTES
		20 433 192,00	19 532 024,50
+			
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 901 167,50
		=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	20 433 192,00	20 433 192,00
+			
		29 242 148,89	29 242 148,89
		TOTAL DU BUDGET (4)	

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0.00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0.00
----------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL		0.00
---------------	--	------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0.00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0.00
TOTAL GENERAL			0.00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	278 681,82	2 124,00	204 500,00	204 500,00	206 624,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	1 412 715,83	912 776,84	1 168 811,00	1 168 811,00	2 081 587,84
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 679 223,46	38 628,51	1 731 627,00	1 731 627,00	1 770 255,51
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	3 636 543,81	998 007,17	1 964 040,00	1 964 040,00	2 962 047,17
Total des dépenses d'équipement		7 007 164,92	1 951 536,52	5 068 978,00	5 068 978,00	7 020 514,52
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	784 100,00	0,00	814 400,00	814 400,00	814 400,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des dépenses financières		789 100,00	0,00	819 400,00	819 400,00	819 400,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	283 696,80	190 139,00	0,00	0,00	190 139,00
Total des dépenses réelles d'investissement		8 079 961,72	2 141 675,52	5 888 378,00	5 888 378,00	8 030 053,52

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	39 502,00		38 202,00	38 202,00	38 202,00
041	Opérations patrimoniales (7)	17 388,00		55 358,00	55 358,00	55 358,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		56 890,00		93 560,00	93 560,00	93 560,00

TOTAL	8 136 851,72	2 141 675,52	5 981 938,00	5 981 938,00	8 123 613,52
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	685 343,37
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 808 956,89
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT					C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	1 957 339,35	617 890,20	1 406 080,00	1 406 080,00	2 023 970,20
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
Total des recettes d'équipement		1 997 339,35	617 890,20	1 446 080,00	1 446 080,00	2 063 970,20
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	406 000,00	0,00	168 000,00	168 000,00	168 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	1 103 746,87	0,00	2 011 428,69	2 011 428,69	2 011 428,69
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	46 828,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 006 500,00	0,00	1 406 500,00	1 406 500,00	1 406 500,00
Total des recettes financières		2 564 074,87	0,00	3 591 928,69	3 591 928,69	3 591 928,69
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	503 213,60	197 700,00	0,00	0,00	197 700,00
Total des recettes réelles d'investissement		5 064 627,82	815 590,20	5 038 008,69	5 038 008,69	5 853 598,89

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 985 953,57		1 800 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	1 150 000,00		1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	17 388,00		55 358,00	55 358,00	55 358,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 153 341,57		2 955 358,00	2 955 358,00	2 955 358,00

TOTAL	8 217 969,39	815 590,20	7 993 366,69	7 993 366,69	8 808 956,89
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 808 956,89
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

2 861 798,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 -- RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 -- DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	5 270 046,00	0,00	4 988 448,00	4 988 448,00	4 988 448,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	8 950 000,00	0,00	9 027 000,00	9 027 000,00	9 027 000,00
014	Atténuations de produits	1 510 409,00	0,00	1 541 893,00	1 541 893,00	1 541 893,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 723 068,00	0,00	1 681 146,00	1 681 146,00	1 681 146,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		17 453 523,00	0,00	17 238 487,00	17 238 487,00	17 238 487,00
66	Charges financières	269 280,00	0,00	231 205,00	231 205,00	231 205,00
67	Charges spécifiques (3)	100 250,00	0,00	63 500,00	63 500,00	63 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		17 823 053,00	0,00	17 533 192,00	17 533 192,00	17 533 192,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	1 985 953,57		1 800 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 150 000,00		1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 135 953,57		2 900 000,00	2 900 000,00	2 900 000,00

TOTAL	20 959 006,57	0,00	20 433 192,00	20 433 192,00	20 433 192,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	20 433 192,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	105 395,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 555 664,00	0,00	4 777 950,00	4 777 950,00	4 777 950,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	190 573,00	0,00	164 832,00	164 832,00	164 832,00
731	Fiscalité locale	12 163 800,00	0,00	12 822 200,00	12 822 200,00	12 822 200,00
74	Dotations et participations (3)	1 484 528,00	0,00	1 441 231,00	1 441 231,00	1 441 231,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	187 500,00	0,00	187 410,00	187 410,00	187 410,00
Total des recettes de gestion courante		18 687 460,00	0,00	19 473 623,00	19 473 623,00	19 473 623,00
76	Produits financiers	120,03	0,00	199,50	199,50	199,50
77	Produits spécifiques (3)	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		18 707 580,03	0,00	19 493 822,50	19 493 822,50	19 493 822,50

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	39 502,00		38 202,00	38 202,00	38 202,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		39 502,00		38 202,00	38 202,00	38 202,00

TOTAL	18 747 082,03	0,00	19 532 024,50	19 532 024,50	19 532 024,50
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					901 167,50
---	--	--	--	--	-------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					20 433 192,00
--	--	--	--	--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 861 798,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – DEPENSES			D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	66 828,00	66 828,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	814 400,00	13 202,00	827 602,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	206 624,00	0,00	206 624,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	2 081 587,84	0,00	2 081 587,84
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	1 770 255,51	0,00	1 770 255,51
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	2 962 047,17	13 530,00	2 975 577,17
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	5 000,00	0,00	5 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	190 139,00	0,00	190 139,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		8 030 053,52	93 560,00	8 123 613,52

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	685 343,37
---	------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 808 956,89
--	--------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	4 988 448,00		4 988 448,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	9 027 000,00		9 027 000,00
014	Atténuations de produits	1 541 893,00		1 541 893,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1 681 146,00	0,00	1 681 146,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	231 205,00	0,00	231 205,00
67	Charges spécifiques (9)	63 500,00	0,00	63 500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 800 000,00	1 800 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		17 533 192,00	2 900 000,00	20 433 192,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	20 433 192,00
---	---------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	168 000,00	0,00	168 000,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	2 023 970,20	0,00	2 023 970,20
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 000,00	0,00	1 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	40 000,00	13 530,00	53 530,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	5 000,00	41 828,00	46 828,00
28 Amortissement des immobilisations		1 100 000,00	1 100 000,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	197 700,00	0,00	197 700,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		1 800 000,00	1 800 000,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	1 406 500,00		1 406 500,00
Recettes d'investissement – Total	3 842 170,20	2 955 358,00	6 797 528,20

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	2 011 428,69
--------------------------------	--------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 808 956,89
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	80 000,00		80 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	4 777 950,00		4 777 950,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	164 832,00		164 832,00
731 Fiscalité locale	12 822 200,00		12 822 200,00
74 Dotations et participations (8)	1 441 231,00		1 441 231,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	187 410,00	13 202,00	200 612,00
76 Produits financiers	199,50	0,00	199,50
77 Produits spécifiques (8)	20 000,00	25 000,00	45 000,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	19 493 822,50	38 202,00	19 532 024,50

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	901 167,50
------------------------------------	------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	20 433 192,00
--	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III
A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	8 136 851,72	2 141 675,52	0,00	5 981 938,00	5 981 938,00	0,00	5 981 938,00	III = I + II
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 123 613,52
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	278 681,82	2 124,00	0,00	204 500,00	204 500,00	0,00	204 500,00	206 624,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	1 412 715,83	912 776,84	0,00	1 168 811,00	1 168 811,00	0,00	1 168 811,00	2 081 587,84
21 Immobilisations corporelles	1 679 223,46	38 628,51	0,00	1 731 627,00	1 731 627,00	0,00	1 731 627,00	1 770 255,51
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 636 543,81	998 007,17	0,00	1 964 040,00	1 964 040,00	0,00	1 964 040,00	2 962 047,17
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	7 007 164,92	1 951 536,52	0,00	5 068 978,00	5 068 978,00	0,00	5 068 978,00	7 020 514,52
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	784 100,00	0,00	0,00	814 400,00	814 400,00	0,00	814 400,00	814 400,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	789 100,00	0,00	0,00	819 400,00	819 400,00	0,00	819 400,00	819 400,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	283 696,80	190 139,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190 139,00
Total des dépenses réelles	8 079 961,72	2 141 675,52	0,00	5 888 378,00	5 888 378,00	0,00	5 888 378,00	8 030 053,52
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	39 502,00	0,00	0,00	38 202,00	38 202,00	0,00	38 202,00	38 202,00
041 Opérations patrimoniales (7)	17 388,00	0,00	0,00	55 358,00	55 358,00	0,00	55 358,00	55 358,00
Total des dépenses d'ordre	56 890,00	0,00	0,00	93 560,00	93 560,00	0,00	93 560,00	93 560,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

685 343,37

Total des dépenses d'investissement cumulées

8 808 956,89

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

III

A

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL			I		II	III = I + II
018	RSA	7 114 222,52	815 590,20	5 981 938,00	5 981 938,00	6 797 528,20
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 957 339,35	617 890,20	1 406 080,00	1 406 080,00	2 023 970,20
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 997 339,35	617 890,20	1 446 080,00	1 446 080,00	2 063 970,20
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	406 000,00	0,00	168 000,00	168 000,00	168 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	Opération de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	46 828,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 006 500,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des recettes financières		1 460 328,00	0,00	1 406 500,00	1 406 500,00	1 406 500,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	503 213,60	197 700,00	1 580 500,00	1 580 500,00	1 580 500,00
Total des recettes réelles		3 960 880,95	815 590,20	3 026 580,00	3 026 580,00	3 842 170,20
021	Virement de la section de fonctionnement	1 985 953,57		1 800 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	1 150 000,00		1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	17 388,00		55 358,00	55 358,00	55 358,00
Total des recettes d'ordre		3 153 341,57		2 955 358,00	2 955 358,00	2 955 358,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7) 0,00

Affectation au compte 1068 (8) 2 011 428,69

Total des recettes d'investissement cumulées 8 808 956,89

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

III
A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	8 136 851,72	2 141 675,52	0,00	5 981 938,00	5 981 938,00	0,00	5 981 938,00	III = I + II 8 123 613,52
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	278 681,82	2 124,00	0,00	204 500,00	204 500,00	0,00	204 500,00	206 624,00
2031 Frais d'études	102 542,00	0,00		180 000,00	180 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00
2051 Concessions, droits similaires	176 139,82	2 124,00		24 500,00	24 500,00	0,00	24 500,00	26 624,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	1 412 715,83	912 776,84	0,00	1 168 811,00	1 168 811,00	0,00	1 168 811,00	2 081 587,84
204132 Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041512 Subv. Grpt : Bâtiments, installations	240 549,00	235 360,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	335 360,00
20415342 IC : Bâtiments, installations	363 233,83	139 036,35		882 000,00	882 000,00	0,00	882 000,00	1 021 036,35
2041582 Autres grpts - Bâtiments et installat°	385 122,00	385 122,00		0,00	0,00	0,00	0,00	385 122,00
204182 Autres org pub - Bât. et installations	147 000,00	147 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	147 000,00
20422 Privé : Bâtiments, installations	150 000,00	6 258,49		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	66 258,49
2046 Attributions compensation investissement	126 811,00	0,00		126 811,00	126 811,00	0,00	126 811,00	126 811,00
21 Immobilisations corporelles	1 679 223,46	38 628,51	0,00	1 731 627,00	1 731 627,00	0,00	1 731 627,00	1 770 255,51
21328 Autres bâtiments privés	1 225 953,57	0,00		1 520 500,00	1 520 500,00	0,00	1 520 500,00	1 520 500,00
2152 Installations de voirie	71 519,60	28 457,84		24 000,00	24 000,00	0,00	24 000,00	52 457,84
21568 Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00		2 600,00	2 600,00	0,00	2 600,00	2 600,00
21828 Autres matériels de transport	46 696,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838 Autre matériel informatique	102 251,18	0,00		37 400,00	37 400,00	0,00	37 400,00	37 400,00
21841 Matériel de bureau et mobilier scolaire	550,00	0,00		12 500,00	12 500,00	0,00	12 500,00	12 500,00
21848 Autres matériels de bureau et mobiliers	13 080,00	0,00		10 120,00	10 120,00	0,00	10 120,00	10 120,00
2185 Matériel de téléphonie	900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188 Autres immobilisations corporelles	218 273,11	10 170,67		124 507,00	124 507,00	0,00	124 507,00	134 677,67
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 636 543,81	998 007,17	0,00	1 964 040,00	1 964 040,00	0,00	1 964 040,00	2 962 047,17

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
2312 Agencements et aménagements de terrains	485 110,58	161 870,51		328 000,00	328 000,00	0,00	328 000,00	489 870,51
2313 Constructions	2 878 925,20	738 610,25		1 440 040,00	1 440 040,00	0,00	1 440 040,00	2 178 650,25
2315 Install., matériel et outill. technique	232 508,03	97 526,41		156 000,00	156 000,00	0,00	156 000,00	253 526,41
238 Avances commandes immo corporelles	40 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	7 007 164,92	1 951 536,52	0,00	5 068 978,00	5 068 978,00	0,00	5 068 978,00	7 020 514,52
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	784 100,00	0,00		814 400,00	814 400,00		814 400,00	814 400,00
1641 Emprunts en euros	519 600,00	0,00		539 000,00	539 000,00		539 000,00	539 000,00
16441 Opérations afférentes à l'emprunt	260 800,00	0,00		269 000,00	269 000,00		269 000,00	269 000,00
165 Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
168741 Dettes - Communes membres du GFP	2 700,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
168751 Dettes - GFP de rattachement	0,00	0,00		5 400,00	5 400,00		5 400,00	5 400,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
275 Dépôts et cautionnements versés	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	789 100,00	0,00	0,00	819 400,00	819 400,00	0,00	819 400,00	819 400,00
45... Opérations pour compte de tiers (5)	283 696,80	190 139,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190 139,00
458104 Compétence Eclairage Public	178 198,80	88 200,00		0,00	0,00	0,00	0,00	88 200,00
458105 Modernisation station d'avitaillement	105 498,00	101 939,00		0,00	0,00	0,00	0,00	101 939,00
Total des dépenses réelles	8 079 961,72	2 141 675,52	0,00	5 888 378,00	5 888 378,00	0,00	5 888 378,00	8 030 053,52

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
040								III = I + II
	Opérations ordre transf. entre sections (6)			38 202,00	38 202,00		38 202,00	38 202,00
	Reprise sur autofinancement antérieur			38 202,00	38 202,00		38 202,00	38 202,00
13911	Subv. transf. Etat et établi. nationaux			8 329,00	8 329,00		8 329,00	8 329,00
13912	Subv. transf. Régions			5 241,00	5 241,00		5 241,00	5 241,00
13913	Subv. transf. Départements			3 440,00	3 440,00		3 440,00	3 440,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.			7 990,00	7 990,00		7 990,00	7 990,00
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers			13 202,00	13 202,00		13 202,00	13 202,00
	Charges transférées (7)			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)			55 358,00	55 358,00		55 358,00	55 358,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement			41 828,00	41 828,00		41 828,00	41 828,00
16871	Dettes - Etat, établissements nationaux			0,00	0,00		0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles			13 530,00	13 530,00		13 530,00	13 530,00
Total des dépenses d'ordre	56 890,00			93 560,00	93 560,00		93 560,00	93 560,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL			I		II	
018	RSA	7 114 222,52	815 590,20	5 991 938,00	5 981 938,00	6 797 528,20
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et etabl. nationaux	35 800,15	1 484,20	0,00	0,00	1 484,20
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	2 700,00	2 700,00	2 700,00
1321	Subv. non transf. Etat, etabl. nationaux	34 832,00	26 992,00	50 000,00	50 000,00	76 992,00
1322	Subv. non transf. Régions	160 765,00	42 263,00	130 350,00	130 350,00	172 613,00
1323	Subv. non transf. Départements	1 725 942,20	537 401,00	1 223 030,00	1 223 030,00	1 760 431,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	9 750,00	0,00	0,00	9 750,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
Total des recettes d'équipement		40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 997 339,35	617 890,20	1 446 080,00	1 446 080,00	2 063 970,20
10222	FCTVA	406 000,00	0,00	168 000,00	168 000,00	168 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	406 000,00	0,00	168 000,00	168 000,00	168 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	46 828,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
276351	Créance GFP de rattachement	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	41 828,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 006 500,00	0,00	1 406 500,00	1 406 500,00	1 406 500,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	1 460 328,00	0,00	1 580 500,00	1 580 500,00	1 580 500,00
Total des recettes réelles		503 213,60	197 700,00	0,00	0,00	197 700,00
021	Virement de la section de fonctionnement	3 960 880,95	815 590,20	3 026 580,00	3 026 580,00	3 842 170,20
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	1 985 953,57		1 800 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	1 150 000,00		1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	0,00		0,00	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	55 000,00		122 000,00	122 000,00	122 000,00
		7 000,00		6 000,00	6 000,00	6 000,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
28041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	1 200,00		1 200,00	1 200,00	1 200,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	8 500,00		8 500,00	8 500,00	8 500,00
280415342	IC : Bâtiments, installations	5 500,00		4 600,00	4 600,00	4 600,00
28041582	Autres grps - Bâtiments et installat°	118 500,00		110 000,00	110 000,00	110 000,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	141 200,00		84 000,00	84 000,00	84 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	33 000,00		43 000,00	43 000,00	43 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	6 000,00		6 000,00	6 000,00	6 000,00
281321	Immeubles de rapport	25 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
28152	Installations de voirie	90 000,00		86 000,00	86 000,00	86 000,00
281538	Autres réseaux	18 000,00		59 000,00	59 000,00	59 000,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	245 000,00		140 000,00	140 000,00	140 000,00
281828	Autres matériels de transport	31 000,00		31 500,00	31 500,00	31 500,00
281838	Autre matériel informatique	130 000,00		140 000,00	140 000,00	140 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	27 800,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
28185	Matériel de téléphonie	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
28188	Autres immo. corporelles	206 300,00		212 300,00	212 300,00	212 300,00
041	Opérations patrimoniales (9)	17 388,00		55 358,00	55 358,00	55 358,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	17 388,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00		13 530,00	13 530,00	13 530,00
276351	Créance GFP de rattachement	0,00		41 828,00	41 828,00	41 828,00
Total des recettes d'ordre		3 153 341,57		2 955 358,00	2 955 358,00	2 955 358,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE				III
III – VOTE DU BUDGET				B

DEPENSES									
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	20 959 006,57	0,00	0,00	20 433 192,00	20 433 192,00	0,00	20 433 192,00	III = I + II
011	Charges à caractère général (3)	5 270 046,00	0,00	0,00	4 988 448,00	4 988 448,00	0,00	4 988 448,00	4 988 448,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	8 950 000,00	0,00	0,00	9 027 000,00	9 027 000,00	0,00	9 027 000,00	9 027 000,00
014	Atténuations de produits	1 510 409,00	0,00	0,00	1 541 893,00	1 541 893,00	0,00	1 541 893,00	1 541 893,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 723 068,00	0,00	0,00	1 681 146,00	1 681 146,00	0,00	1 681 146,00	1 681 146,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		17 453 523,00	0,00	0,00	17 238 487,00	17 238 487,00	0,00	17 238 487,00	17 238 487,00
66	Charges financières	269 280,00	0,00	0,00	231 205,00	231 205,00	0,00	231 205,00	231 205,00
67	Charges spécifiques (3)	100 250,00	0,00	0,00	63 500,00	63 500,00	0,00	63 500,00	63 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		369 530,00	0,00	0,00	294 705,00	294 705,00	0,00	294 705,00	294 705,00
Total des dépenses réelles		17 823 053,00	0,00	0,00	17 533 192,00	17 533 192,00	0,00	17 533 192,00	17 533 192,00
023	Virement à la section d'investissement	1 985 953,57	0,00	0,00	1 800 000,00	1 800 000,00	0,00	1 800 000,00	1 800 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	1 150 000,00	0,00	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		3 135 953,57	0,00	0,00	2 900 000,00	2 900 000,00	0,00	2 900 000,00	2 900 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5) 0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées 20 433 192,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLEIII
B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL						
013	Atténuations de charges (2)	18 747 082,03	0,00	19 532 024,50	19 532 024,50	19 532 024,50
016	APA	105 395,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	4 555 664,00	0,00	4 777 950,00	4 777 950,00	4 777 950,00
731	Fiscalité locale	190 573,00	0,00	164 832,00	164 832,00	164 832,00
74	Dotations et participations (2)	12 163 800,00	0,00	12 822 200,00	12 822 200,00	12 822 200,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	1 484 528,00	0,00	1 441 231,00	1 441 231,00	1 441 231,00
Total des recettes de gestion des services		187 500,00	0,00	187 410,00	187 410,00	187 410,00
76	Produits financiers	18 687 460,00	0,00	19 473 623,00	19 473 623,00	19 473 623,00
77	Produits spécifiques (2)	120,03	0,00	199,50	199,50	199,50
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des recettes financières		0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		20 120,03	0,00	20 199,50	20 199,50	20 199,50
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	18 707 580,03	0,00	19 493 822,50	19 493 822,50	19 493 822,50
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	39 502,00		38 202,00	38 202,00	38 202,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00
		39 502,00		38 202,00	38 202,00	38 202,00
R002 Résultat reporté ou anticipé (7)				901 167,50		
Total des recettes de fonctionnement cumulées				20 433 192,00		

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
011	TOTAL	20 959 006,57	0,00	0,00	20 433 192,00	20 433 192,00	0,00	20 433 192,00	20 433 192,00
	Charges à caractère général (4)	5 270 046,00	0,00	0,00	4 988 448,00	4 988 448,00	0,00	4 988 448,00	4 988 448,00
6042	Achats de prestations de services	552 040,00	0,00		584 500,00	584 500,00	0,00	584 500,00	584 500,00
60611	Eau et assainissement	140 000,00	0,00		140 000,00	140 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00
60612	Energie - Electricité	785 164,00	0,00		597 000,00	597 000,00	0,00	597 000,00	597 000,00
60613	Chauffage urbain	302 560,00	0,00		195 000,00	195 000,00	0,00	195 000,00	195 000,00
60622	Carburants	74 900,00	0,00		76 100,00	76 100,00	0,00	76 100,00	76 100,00
60623	Alimentation	5 650,00	0,00		7 800,00	7 800,00	0,00	7 800,00	7 800,00
60628	Autres fournitures non stockées	7 980,00	0,00		7 730,00	7 730,00	0,00	7 730,00	7 730,00
60631	Fournitures d'entretien	66 042,00	0,00		57 500,00	57 500,00	0,00	57 500,00	57 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	165 370,00	0,00		162 260,00	162 260,00	0,00	162 260,00	162 260,00
60633	Fournitures de voirie	7 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60636	Habille ment et vêtements de travail	32 700,00	0,00		32 200,00	32 200,00	0,00	32 200,00	32 200,00
6064	Fournitures administratives	14 200,00	0,00		14 500,00	14 500,00	0,00	14 500,00	14 500,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	8 400,00	0,00		7 800,00	7 800,00	0,00	7 800,00	7 800,00
6068	Autres matières et fournitures	48 704,00	0,00		47 500,00	47 500,00	0,00	47 500,00	47 500,00
611	Contrats de prestations de services	314 100,00	0,00		350 684,00	350 684,00	0,00	350 684,00	350 684,00
61228	Autres	84 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
6132	Locations Immobilières	44 620,00	0,00		47 680,00	47 680,00	0,00	47 680,00	47 680,00
61351	Matériel roulant	157 850,00	0,00		151 100,00	151 100,00	0,00	151 100,00	151 100,00
61358	Autres	49 870,00	0,00		43 700,00	43 700,00	0,00	43 700,00	43 700,00
614	Charges locatives et de copropriété	2 000,00	0,00		1 050,00	1 050,00	0,00	1 050,00	1 050,00
61521	Entretien terrains	55 500,00	0,00		54 800,00	54 800,00	0,00	54 800,00	54 800,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	200 000,00	0,00		138 000,00	138 000,00	0,00	138 000,00	138 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	68 000,00	0,00		68 000,00	68 000,00	0,00	68 000,00	68 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	81 500,00	0,00		61 000,00	61 000,00	0,00	61 000,00	61 000,00
61524	Entretien bois et forêts	4 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	17 773,00	0,00		26 100,00	26 100,00	0,00	26 100,00	26 100,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	22 970,00	0,00		28 250,00	28 250,00	0,00	28 250,00	28 250,00
6156	Maintenance	320 210,00	0,00		337 260,00	337 260,00	0,00	337 260,00	337 260,00
6161	Multirisques	66 000,00	0,00		84 500,00	84 500,00	0,00	84 500,00	84 500,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	69 700,00	0,00		80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
617	Etudes et recherches	50 850,00	0,00		145 500,00	145 500,00	0,00	145 500,00	145 500,00
6182	Documentation générale et technique	13 200,00	0,00		13 844,00	13 844,00	0,00	13 844,00	13 844,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6184	Versements à des organismes de formation	35 400,00	0,00		29 300,00	29 300,00	0,00	29 300,00	29 300,00
6188	Autres frais divers	31 660,00	0,00		12 550,00	12 550,00	0,00	12 550,00	12 550,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	2 960,00	0,00		3 160,00	3 160,00	0,00	3 160,00	3 160,00
62268	Autres honoraires, conseils	85 700,00	0,00		93 700,00	93 700,00	0,00	93 700,00	93 700,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	55 000,00	0,00		39 000,00	39 000,00	0,00	39 000,00	39 000,00
6228	Divers	269 500,00	0,00		273 000,00	273 000,00	0,00	273 000,00	273 000,00
6231	Annonces et insertions	15 850,00	0,00		22 100,00	22 100,00	0,00	22 100,00	22 100,00
6232	Fêtes et cérémonies	201 005,00	0,00		214 650,00	214 650,00	0,00	214 650,00	214 650,00
6234	Réceptions	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6236	Catalogues et imprimés	43 650,00	0,00		39 360,00	39 360,00	0,00	39 360,00	39 360,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6245	Transports de personnes extérieures	1 500,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
6247	Transports collectifs	7 100,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6248	Divers	0,00	0,00		3 280,00	3 280,00	0,00	3 280,00	3 280,00
6251	Voyages, déplacements et missions	3 450,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6261	Frais d'affranchissement	23 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6262	Frais de télécommunications	75 000,00	0,00		81 000,00	81 000,00	0,00	81 000,00	81 000,00
627	Services bancaires et assimilés	9 258,00	0,00		7 320,00	7 320,00	0,00	7 320,00	7 320,00
6281	Concours divers (cotisations)	23 450,00	0,00		18 650,00	18 650,00	0,00	18 650,00	18 650,00
6282	Frais de gardiennage	200 660,00	0,00		180 040,00	180 040,00	0,00	180 040,00	180 040,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	30 000,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
6288	Autres services extérieurs	94 400,00	0,00		97 100,00	97 100,00	0,00	97 100,00	97 100,00
63512	Taxes foncières	201 000,00	0,00		205 000,00	205 000,00	0,00	205 000,00	205 000,00
63513	Autres impôts locaux	20 000,00	0,00		5 920,00	5 920,00	0,00	5 920,00	5 920,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6358	Autres droits	600,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	6 950,00	0,00		4 260,00	4 260,00	0,00	4 260,00	4 260,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	8 950 000,00	0,00		9 027 000,00	9 027 000,00		9 027 000,00	9 027 000,00
6218	Autre personnel extérieur	10 000,00	0,00		6 275,18	6 275,18		6 275,18	6 275,18
6331	Versement mobilité	96 896,94	0,00		95 344,77	95 344,77		95 344,77	95 344,77
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	23 548,69	0,00		23 734,67	23 734,67		23 734,67	23 734,67
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	114 042,77	0,00		118 455,83	118 455,83		118 455,83	118 455,83
64111	Rémunération principale titulaires	3 501 106,80	0,00		3 557 005,36	3 557 005,36		3 557 005,36	3 557 005,36
64112	SFT, indemnité de résidence	80 683,19	0,00		77 880,08	77 880,08		77 880,08	77 880,08
64113	NBI	33 278,45	0,00		36 071,61	36 071,61		36 071,61	36 071,61
64118	Autres indemnités	1 308 281,73	0,00		1 266 045,06	1 266 045,06		1 266 045,06	1 266 045,06
64131	Rémunérations	1 072 139,94	0,00		1 150 743,51	1 150 743,51		1 150 743,51	1 150 743,51

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64132	SFT, indemnité de résidence	16 249,03	0,00		19 115,57	19 115,57		19 115,57	19 115,57
64138	Primes et autres indemnités	102 766,20	0,00		122 465,93	122 465,93		122 465,93	122 465,93
64168	Autres emplois aidés	79 040,24	0,00		2 841,47	2 841,47		2 841,47	2 841,47
6417	Rémunérations des apprentis	10 103,13	0,00		8 281,01	8 281,01		8 281,01	8 281,01
6451	Cotisations à l'U.R.S.A.F.	903 308,47	0,00		966 240,91	966 240,91		966 240,91	966 240,91
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 167 417,37	0,00		1 168 163,65	1 168 163,65		1 168 163,65	1 168 163,65
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	48 410,99	0,00		52 316,46	52 316,46		52 316,46	52 316,46
6455	Cotisations pour assurance du personnel	136 442,67	0,00		137 751,67	137 751,67		137 751,67	137 751,67
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	37 000,00	0,00		36 949,91	36 949,91		36 949,91	36 949,91
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	13 956,85	0,00		13 880,26	13 880,26		13 880,26	13 880,26
64731	Allocations chômage versées directement	30 000,00	0,00		39 183,72	39 183,72		39 183,72	39 183,72
6475	Médecine du travail, pharmacie	16 200,00	0,00		18 115,86	18 115,86		18 115,86	18 115,86
6488	Autres	149 126,54	0,00		110 137,51	110 137,51		110 137,51	110 137,51
014	Atténuations de produits	1 510 409,00	0,00		1 541 893,00	1 541 893,00		1 541 893,00	1 541 893,00
703894	Reversements/forfait post-stationnement	51 000,00	0,00		32 000,00	32 000,00		32 000,00	32 000,00
73918	Autres revers. et restit. / fisc. locale	1 180 800,00	0,00		1 267 200,00	1 267 200,00		1 267 200,00	1 267 200,00
739211	Attribution de compensation	227 693,00	0,00		227 693,00	227 693,00		227 693,00	227 693,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	50 916,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
7398	Revers., restitutions et préél. divers	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	1 723 068,00	0,00		1 681 146,00	1 681 146,00		1 681 146,00	1 681 146,00
65131	Bourses	400,00	0,00		400,00	400,00		400,00	400,00
65132	Prix	300,00	0,00		300,00	300,00		300,00	300,00
65311	Indemnités de fonction	113 350,00	0,00		114 000,00	114 000,00		114 000,00	114 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	300,00	0,00		350,00	350,00		350,00	350,00
65313	Cotisations de retraite	12 050,00	0,00		10 500,00	10 500,00		10 500,00	10 500,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	8 400,00	0,00		8 100,00	8 100,00		8 100,00	8 100,00
65316	Frais de représentation du maire	3 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00		3 500,00	3 500,00
65322	Frais de mission et de déplacement	500,00	0,00		600,00	600,00		600,00	600,00
6541	Créances admises en non-valeur	6 500,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
6542	Créances éteintes	20 000,00	0,00		33 000,00	33 000,00		33 000,00	33 000,00
6553	Service d'incendie	96 100,00	0,00		95 000,00	95 000,00		95 000,00	95 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	190 258,00	0,00		180 936,00	180 936,00		180 936,00	180 936,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
657361	Subv. fonct. caisse des écoles	60 000,00	0,00		75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00
657363	Subv. fonct. étab. à caract. adm.	550 000,00	0,00		550 000,00	550 000,00	0,00	550 000,00	550 000,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	1 700,00	0,00		1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	200 000,00	0,00		130 000,00	130 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00
65748	Subv. fonct. autres personnes droit privé	413 230,00	0,00		422 580,00	422 580,00	0,00	422 580,00	422 580,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	5 100,00	0,00		5 100,00	5 100,00	0,00	5 100,00	5 100,00
65818	Autres	25 880,00	0,00		28 870,00	28 870,00	0,00	28 870,00	28 870,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6584	Amendes fiscales et pénales	4 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65883	Déficits sur opérations de gestion	0,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
65888	Autres	6 500,00	0,00		6 710,00	6 710,00	0,00	6 710,00	6 710,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		17 453 523,00	0,00	0,00	17 238 487,00	17 238 487,00	0,00	17 238 487,00	17 238 487,00
66	Charges financières	269 280,00	0,00		231 205,00	231 205,00		231 205,00	231 205,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	288 500,00	0,00		250 000,00	250 000,00		250 000,00	250 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-20 000,00	0,00		-20 295,00	-20 295,00		-20 295,00	-20 295,00
661131	Remb. int. emprunt transf. Cnes du GFP	780,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
661132	Remb. int. emprunt transf. GFP de rattach	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
67	Charges spécifiques (4)	100 250,00	0,00		63 500,00	63 500,00		63 500,00	63 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	100 250,00	0,00		63 500,00	63 500,00		63 500,00	63 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		369 530,00	0,00	0,00	294 705,00	294 705,00		294 705,00	294 705,00
Total des dépenses réelles		17 823 053,00	0,00	0,00	17 533 192,00	17 533 192,00	0,00	17 533 192,00	17 533 192,00
023	Virement à la section d'investissement	1 985 953,57			1 800 000,00	1 800 000,00		1 800 000,00	1 800 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	1 150 000,00			1 100 000,00	1 100 000,00		1 100 000,00	1 100 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6811	Dot. amort. immos incorporelles	1 150 000,00			1 100 000,00	1 100 000,00		1 100 000,00	1 100 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		3 135 953,57			2 900 000,00	2 900 000,00		2 900 000,00	2 900 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	132 300,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	152 595,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-20 295,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

III

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL				II	
013	Atténuations de charges (3)	18 747 082,03	0,00	19 532 024,50	19 532 024,50	19 532 024,50
6419	Remboursements rémunérations personnel	105 395,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
6479	Remboursur sur autres charges sociales	102 165,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
016	APA	3 230,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7022	Coupes de bois	4 555 664,00	0,00	4 777 950,00	4 777 950,00	4 777 950,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70312	Redevances funéraires	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Red. occupation dom. public	824 600,00	0,00	730 150,00	730 150,00	730 150,00
70328	Autres droits stationnement et location	2 417 700,00	0,00	2 537 200,00	2 537 200,00	2 537 200,00
70384	Forfait de post-stationnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	140 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	11 600,00	0,00	13 900,00	13 900,00	13 900,00
70631	Redevances services à caractère sportif	12 900,00	0,00	12 900,00	12 900,00	12 900,00
70632	Redevances services à caractère loisir	21 500,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
7066	Redevances services à caractère social	21 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	279 200,00	0,00	295 200,00	295 200,00	295 200,00
706888	Autres	214 000,00	0,00	270 000,00	270 000,00	270 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	57 860,00	0,00	63 600,00	63 600,00	63 600,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	503 304,00	0,00	615 000,00	615 000,00	615 000,00
73211	Attribution de compensation	190 573,00	0,00	164 832,00	164 832,00	164 832,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	72 811,00	0,00	58 832,00	58 832,00	58 832,00
731	Fiscalité locale	117 762,00	0,00	106 000,00	106 000,00	106 000,00
73111	Impôts directs locaux	12 163 800,00	0,00	12 822 200,00	12 822 200,00	12 822 200,00
73118	Autres contributions directes	5 200 000,00	0,00	5 850 000,00	5 850 000,00	5 850 000,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	1 220 000,00	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
731721	Taxe de séjour	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
731722	Taxe additionnelle à la taxe de séjour	820 000,00	0,00	880 000,00	880 000,00	880 000,00
731732	Prélèvement sur les produits des jeux	360 800,00	0,00	387 200,00	387 200,00	387 200,00
7318	Autres	4 250 000,00	0,00	4 100 000,00	4 100 000,00	4 100 000,00
		13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74	Dotations et participations (3)	1 484 528,00	0,00	1 441 231,00	1 441 231,00	1 441 231,00
741121	DSR des communes	83 158,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
744	FCTVA	41 200,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00
74712	Emplois d'avenir	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	170 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
7472	Participation régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	82 180,00	0,00	99 080,00	99 080,00	99 080,00
74748	Participation autres communes	14 820,00	0,00	18 351,00	18 351,00	18 351,00
747882	Contribut* pour personnel privé d'emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	507 200,00	0,00	544 800,00	544 800,00	544 800,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	1 500,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	14 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	8 600,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
74888	Autres	541 870,00	0,00	490 000,00	490 000,00	490 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	187 500,00	0,00	187 410,00	187 410,00	187 410,00
752	Revenus des immeubles	122 500,00	0,00	119 400,00	119 400,00	119 400,00
755	Dédits et pénalités perçus	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
75883	Excédents sur opérations de gestion	0,00	0,00	100,00	100,00	100,00
75888	Autres	60 000,00	0,00	62 910,00	62 910,00	62 910,00
Total des recettes de gestion des services		18 687 460,00	0,00	19 473 623,00	19 473 623,00	19 473 623,00
76	Produits financiers	120,03	0,00	199,50	199,50	199,50
761	Produits de participations	120,03	0,00	199,50	199,50	199,50
7622	Prod. Immo. fin. - rattachement ICNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		18 707 580,03	0,00	19 493 822,50	19 493 822,50	19 493 822,50
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	39 502,00		38 202,00	38 202,00	38 202,00
752	Revenus des immeubles	13 202,00		13 202,00	13 202,00	13 202,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	26 300,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		39 502,00		38 202,00	38 202,00	38 202,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	50,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	50,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES										IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE										A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES									
10	Dotations, fonds divers et réserves	813 000,00	734 550,00	0,00	201 500,00	386 000,00	340 260,00	10 612,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	808 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	74 500,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	68 250,00	0,00	51 500,00	0,00	55 060,00	10 612,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	591 800,00	0,00	120 000,00	386 000,00	285 200,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES									
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 184 428,69	359 230,00	0,00	92 750,00	166 000,00	119 350,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	2 179 428,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	319 230,00	0,00	92 750,00	166 000,00	119 350,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV
A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES						
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 758 906,00	402 780,00	1 015 870,00	224 900,00		5 888 378,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées						
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	6 400,00		814 400,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	186 811,00	0,00	100 000,00	0,00		204 500,00
21	Immobilisations corporelles	1 501 055,00	14 780,00	882 000,00	100 000,00		1 168 811,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	3 870,00	26 500,00		1 731 627,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	71 040,00	388 000,00	30 000,00	92 000,00		1 964 040,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		5 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES						
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 964 500,00	59 500,00	58 000,00	34 250,00		5 038 008,69
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 406 500,00	0,00	0,00	0,00		1 406 500,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00		2 179 428,69
16	Emprunts et dettes assimilées	558 000,00	59 500,00	58 000,00	33 250,00		1 406 080,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	1 000,00		1 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		40 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00		5 000,00

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

IV
A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES									
011	Charges à caractère général	287 705,00	5 166 037,41	0,00	2 597 049,78	985 205,28	2 021 727,74	1 876 430,15	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 280 300,00	0,00	386 980,00	474 880,00	594 124,00	248 160,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	3 663 397,41	0,00	2 081 169,78	318 589,28	1 051 533,74	1 011 170,15	0,00
65	Autres charges de gestion courante	15 000,00	0,00	0,00	32 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	43 000,00	212 340,00	0,00	96 900,00	191 736,00	376 070,00	617 100,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	229 705,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES									
013	Atténuations de charges	7 442 031,50	680 010,00	0,00	196 600,00	89 651,00	291 900,00	714 680,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	114 500,00	0,00	192 600,00	39 800,00	211 600,00	200 200,00	0,00
731	Fiscalité locale	164 832,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	7 155 000,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	122 000,00	27 600,00	0,00	4 000,00	49 851,00	78 300,00	514 480,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	137 910,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	199,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES							
011	Charges à caractère général	0,00	1 766 295,21	2 135 763,73	465 324,00	231 653,70		17 533 192,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	747 400,00	677 960,00	459 324,00	119 320,00		4 988 448,00
014	Atténuations de produits	0,00	843 754,21	203,73	0,00	57 181,70		9 027 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	175 141,00	1 267 200,00	0,00	52 552,00		1 541 893,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	136 900,00	6 000,00	1 100,00		1 681 146,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	53 500,00	0,00	1 500,00		231 205,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		63 500,00
	RECETTES							
013	Atténuations de charges	0,00	49 000,00	8 917 300,00	171 100,00	941 550,00		19 493 822,50
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	49 000,00	0,00	0,00	0,00		80 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	3 018 700,00	10 100,00	941 450,00		4 777 950,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	5 367 200,00	0,00	0,00		164 832,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	485 000,00	160 000,00	0,00		12 822 200,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	46 400,00	1 000,00	100,00		1 441 231,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		187 410,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		199,50
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		20 000,00
								0,00

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE				B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								O/N	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					15 400 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					9 600 000,00									
2 309 082 T MIN503832	CREDIT FONCIER LA BANQUE POSTALE	14/01/2008 15/07/2015		15/01/2009 01/11/2016	5 900 000,00 3 700 000,00	F F		4,300 2,150	4,366 1,958		A T	P X Echéance constante	O	A-1 A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					5 800 000,00									
A291500W LT080581	CAISSE D'EPARGNE CREDIT AGRICOLE	09/07/2015 16/12/2008		20/03/2017 15/03/2010	1 900 000,00 3 900 000,00	F F		2,170 3,470	2,170 3,471		T A	C X Echéance constante	O	A-1 A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								O/N	
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					15 400 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCS1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		7 899 679,84					807 203,26	241 099,94	0,00	132 861,88
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 529 019,84					538 913,26	139 730,97	0,00	76 874,01
2 309 082 T		0,00	A-1	1 991 158,46	4,00	F		4,366	363 967,12	86 571,15	0,00	68 406,90
MIN503832		0,00	A-1	2 537 861,38	12,58	F		1,958	174 946,14	53 159,82	0,00	8 467,11
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		3 370 660,00					268 290,00	101 368,97	0,00	55 987,87
A291500W		0,00	A-1	1 235 000,00	12,92	F		2,170	95 000,00	26 026,44	0,00	755,88
LT080581		0,00	A-1	2 135 660,00	10,17	F		3,471	173 290,00	75 342,53	0,00	55 231,99
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour MEIP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locaux-acheteurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)		
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		7 899 679,84						807 203,26	241 099,94	0,00	132 861,88

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	
IV	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indices zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et complabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et complabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et complabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Structure	Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecarts d'indices hors zone euro	Autres indices	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	7 899 679,84	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits					0	
	% de l'encours					0,00	
	Montant en euros					0,00	

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE			B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées		Primes reçues pour la vente d'option
												pour l'achat d'option		
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00		0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00		0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00		0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00		0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

D.1.3 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)								
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)		Effet de l'instrument de couverture					Catégorie d'emprunt (8) Avant opération de couvertureAprès opération de couverture	
		Référence de l'emprunt couvert		Taux payé		Taux reçu (7)		
			Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	
							Charges c/668	Produits c/768
Taux fixe (total)							0,00	0,00
Taux variable simple (total)							0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)							0,00	0,00
Total							0,00	0,00

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

IV
B7.4

Calcul du ratio (1)		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	577 217,46
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	577 217,46
Recettes réelles de fonctionnement	II	19 493 822,50
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	2,96

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN				B7.7
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE				
Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale				
TAXE DE SEJOUR	Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Restes à employer au 31/12/N
		296 973,82	1 267 200,00	296 973,82
		Total	1 267 200,00	296 973,82
Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : TAXE DE SEJOUR				
		Reste à employer au 01/01/N		
		296 973,82		
731721 731722	Article	Recettes		
	Taxe de séjour	Libellé article		
	Taxe additionnelle à la taxe de séjour		Montant	
73918	Article	Dépenses	Total	880 000,00
		Libellé article		387 200,00
		Autres reversements et restitutions sur fiscalité locale	Montant	1 267 200,00
		Total		
		1 267 200,00		
		1 267 200,00		
		296 973,82		

1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, EDPF, etc.

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES			B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					
FONCTIONNEMENT (total)					129 580,00
65748	Association	Protection et surveillance de l'environnement	AMICALE DES ANCIENS DES FEUX DE FORETS	Association	900,00
65748	Association	Développer la pratique du tennis	Association TENNIS SPORTING CLUB	Association	12 000,00
65748	Association	Animations pour les résidents	AMICALE DES PENSIONNAIRES DE LA MAISON DE RETRAITE ASS. AMIS DU MUSEE	Association	2 500,00
65748	Association	Participer au soutien actif du musée	Association DES CHASSEURS CASSIS	Association	1 400,00
65748	Association	Organisation de la chasse	Association BASKET CLUB CANAILLE	Association	1 000,00
65748	Association	Développer la pratique du Basket	CASSIS ANIMATION	Association	7 000,00
65748	Association	Actions culturelles, loisirs, spectacles	CES MIXTE DES GORGUETTES	Association	25 000,00
65748	Association	Pratique d'activités sportives	Association COMITE DES OEUVRES SOCIALES	Association	1 100,00
65748	Association	Actions sociales en faveur du personnel	Association UNION DEPARTEMENTALE DES DELEGUES DE L'EDUCATION NATIONALE	Association	29 000,00
65748	Association	Défendre l'école publique et latique, sécurité, veiller à la fréquentation	Association COMITE ENTRAIDE LEGION D'HONNEUR	Association	100,00
65748	Association	Entraide des légionnaires	COUPS DE POUCE A CASSIS Association MAISON SPORT SANTE CASSIS	Association	210,00
65748	Association Subvention	Aide aux devoirs Santé par le sport	Association CASSIS FOOTBALL CLUB	Association	1 200,00
65748	Association	Pratique du Football	COUREURS DE FONDS DE CASSIS	Association	4 000,00
65748	Association	Développer la pratique de la course	Association ECOLE DU CHAT	Association	5 000,00
65748	Association	Chats errants	Association HANDBALL SPORTING CLUB	Association	1 400,00
65748	Association	Développer la pratique du Hand	Association LA BOULE DE CASSIS	Association	1 300,00
65748	Association	Jeu de pétanque et jeu provençal	Association LA RIVIERE MYSTERIEURE	Association	4 000,00
65748	Association	Connaissances des sources côtières	MAIN DANS LA MAIN AUTOUR DU MONDE	Association	800,00
65748	Association	Soutenir les missions humanitaires	NATUROSCOPE	Association	2 000,00
65748	Association	Port Miou, porte des Calanques	Association ECOLE DE PLONGEON HAUT VOL	Association	600,00
65748	Association	Manifestations nautiques et sportives			

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	Association	Interventions dans les collèges, lycées	PREVENTION ROUTIERE	Association	500,00
65748	Association	Entraînement de Rugby	DELEGATION DEPART.	Association	8 000,00
65748	Association	Expressions artistiques	Association RUGBY CASSIS	Association	5 000,00
65748	Association	Lutte contre la précarité	PRINTemps DU LIVRE DE CASSIS	Association	300,00
65748	Association	Randonnées	Association SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	Association	270,00
65748	Subvention	Recherche contre le cancer	SPORTING CLUB CASSIS	Association	1 000,00
65748	Association	Intérêts du personnel	COMITE CASSIS LUTTE CONTRE LE CANCER	Association	500,00
65748	Subvention	Recherche sur les maladies génétiques	SYNDICAT F.O.	Association	200,00
65748	Association	Fête de la gastronomie	Association TELETHON	Association	1 500,00
65748	Association	Soutien à la Réserve Communal de Sécurité Civile de Cassis	FORCE T CASSIS	Association	1 000,00
			VENDANGES ETOILEES	Association	
			Association LES AMIS DE LA RESERVE COMMUNALE DE	Association	
			SECURITE CIVILE DE CASSIS		

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		62,00	0,00	62,00	44,00	4,00	48,00
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	C	13,00	0,00	13,00	11,00	0,00	11,00
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	C	18,00	0,00	18,00	14,00	0,00	14,00
Adjoint Administratif territorial	C	13,00	0,00	13,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint administratif territorial	C	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00
Attaché	A	5,00	0,00	5,00	4,00	1,00	5,00
Attaché HC	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Attaché Principal	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
DGA	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
DGS	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Principal 1ère classe	B	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur principal 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur Principal 2ème classe	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		87,00	1,00	88,00	51,00	24,00	75,00
Adjoint technique territorial Ppal 2ème classe	C	18,00	0,00	18,00	14,00	0,00	14,00
Adjoint technique territorial	C	37,00	1,00	38,00	15,00	21,00	36,00
Adjoint technique territorial Ppal 1ère classe	C	9,00	0,00	9,00	5,00	0,00	5,00
Agent de maîtrise	C	6,00	0,00	6,00	4,00	0,00	4,00
Agent de maîtrise Principal	C	11,00	0,00	11,00	10,00	0,00	10,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien Principal de 2ème classe	B	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal de 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	3,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SOCIALE (d)		6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
A.T.S.E.M. Principal 1ère classe	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		12,00	0,00	12,00	8,00	3,00	11,00
Auxiliaire de puéricultrice de classe normale	B	4,00	0,00	4,00	2,00	2,00	4,00
Auxiliaire de puéricultrice de classe sup	B	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Educateur de Jeunes Enfants classe excep	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Puéricultrice de classe normale	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Educateur des APS	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur des APS Ppal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine principal de 1er classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		20,00	0,00	20,00	8,00	10,00	18,00
Adjoint d'Animation principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint territorial d'Animation	C	13,00	0,00	13,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint territorial d'animation	C	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00	10,00
FILIERE POLICE (j)		25,00	0,00	25,00	20,00	0,00	20,00
Brigadier Chef principal de PM	C	14,00	0,00	14,00	13,00	0,00	13,00
Chef de service PM	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chef de service PM Ppal 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Gardien Brigadier de PM	C	8,00	0,00	8,00	4,00	0,00	4,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		215,00	1,00	216,00	140,00	41,00	181,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
 (2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
 (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.
 ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %)

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT
			Indice (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif territorial	C	ADM		0,00	A	A
Adjoint technique territorial	C	TECH		0,00	A	A
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM		0,00	A	A
Attaché	A	ADM		0,00	A	A
Auxiliaire de puéricultrice de classe normale	B	MS		0,00	A	A
Puéricultrice de classe normale	A	MS		0,00	A	A
Rédacteur principal 2ème classe	B	ADM		0,00	A	A
Technicien principal de 2ème classe	B	TECH		0,00	A	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1* : Accroissement de la fonction publique - CGFP ;
332-23-2* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée maximale de six mois.
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6* : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (- 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
332-5 : Contrat territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial ne remplit avant l'expiration de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
332-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
343-1 : 343-3 : Emplois supérieurs de cabinet.
333-1 : 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES			
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER			B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à la mairie (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détection d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
01/12/2006 -	ERILIA	SA ERILIA	Etablissement Public National	308 327,24
11/03/2010 -	SOGIMA	SOGIMA	Etablissement Public National	187 140,54
27/05/2010 -	EHPAD LA SOUBEYRANE	EHPAD LA SOUBEYRANE	Etablissement Public National	52 584,50
01/10/2017 -	DOMICIL	SA DOMICIL	Etablissement Public National	23 179,70
25/09/2018 -	TENNIS SPORTING CLUB	Association TENNIS SPORTING CLUB	Association	5 985,48
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
28/03/2024 -	OFFICE DU TOURISME	OFFICE DU TOURISME	Association	130 000,00
28/03/2024 -	CENTRE CULTUREL	Association CENTRE CULTUREL	Association	293 000,00
28/03/2024 -	CENTRE COMMUNAL D'ACTION	CENTRE COMMUNAL D'ACTION	C.C.A.S.	550 000,00
28/03/2024 -	CAISSE DES ECOLES	CAISSE DES ECOLES	Caisses des Ecoles	75 000,00
28/03/2024 -	COMITE DES OEUVRES SOCIALES	Association COMITE DES OEUVRES SOCIALES	Association	29 000,00
28/03/2024 -	CASSIS ANIMATION	CASSIS ANIMATION		25 000,00
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT				B11.1
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE				
DESIGNATION DES ORGANISMES		Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)				
EPCI				
METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE				
Autres organismes de regroupement		01/01/2016	TFA	0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES		B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES		
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE		IV
		B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE						
Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
BUDGET ANNEXE	BA AFFAIRES PORTUAIRES ET MARITIMES	01/01/2004		21130022300081	SPIC	oui

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-685 343,37	-685 343,37
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-1 326 085,32	-1 326 085,32
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-2 011 428,69	-2 011 428,69

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	2 011 428,69	2 011 428,69
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-2 011 428,69	-2 011 428,69
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	1 326 085,32	1 326 085,32

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	838 400,00	838 400,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	4 479 500,00	4 479 500,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	3 641 100,00	3 641 100,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		838 400,00	I 838 400,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		813 400,00	813 400,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	539 000,00	539 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	269 000,00	269 000,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	5 400,00	5 400,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		25 000,00	25 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	25 000,00	25 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 479 500,00	III 4 479 500,00
Ressources propres externes de l'année (a)		173 000,00	173 000,00
10222	FCTVA	168 000,00	168 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	5 000,00	5 000,00
276351	Créance GFP de rattachement	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		4 306 500,00	4 306 500,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	122 000,00	122 000,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	6 000,00	6 000,00
28041482	Subv. Autres ches: Bâtiments, installations	1 200,00	1 200,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	8 400,00	8 400,00
280415342	IC : Bâtiments, installations	4 600,00	4 600,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	110 000,00	110 000,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	84 000,00	84 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	43 000,00	43 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	6 000,00	6 000,00
281321	Immeubles de rapport	25 000,00	25 000,00
28152	Installations de voirie	86 000,00	86 000,00
281538	Autres réseaux	59 000,00	59 000,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	140 000,00	140 000,00
281828	Autres matériels de transport	31 500,00	31 500,00
281838	Autre matériel informatique	140 000,00	140 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	20 000,00	20 000,00
28185	Matériel de téléphonie	1 000,00	1 000,00
28188	Autres immo. corporelles	212 300,00	212 300,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 406 500,00	1 406 500,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 800 000,00	1 800 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

IV

D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	16 694 176,14	14,71	29,91	0,00	4 993 228,00	14,71
TFPNB	99 831,00	3,90	24,05	0,00	24 009,00	3,90
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	7 611 945,00	3,90	11,20	0,00	852 538,00	3,90
TOTAL	24 405 952,14	11,06			5 869 775,00	12,95

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES :

Pour :

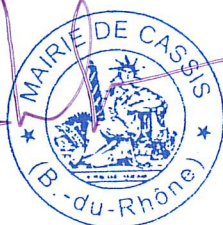
Contre :

Abstentions :

Date de convocation : 15/03/2024

Présenté par Le MAIRE (1),

A Cassis, le 28/03/2024



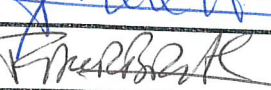
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Cassis, le 28/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

BARRAL DAVID	
BOYER JOCELYN	
BRUNET SYLVIE	
BURZIO BENJAMIN	
CHAIX PASCAL	
CHAUSSIDIERE HERVE	
DE CANEVA MARC	
DE SOUSA EVAN	
DENONFOUX PHILIPPE	
FAVIER JEAN-FRANCOIS	
FIGARELLA MARIE	
FIGAROLI ERIC	
GOBET CHLOE	
HATEMIAN-SOLARI PATRICIA	
HERVE GENOVESI LISA	
JULLIEN-FIORI FABRICE	
LABI MALAKIAN STEPHANIE	
LAFAYSSE ALINE	
LOVERA CAROL ANN	
MACHERAS DE MONTILLET GUILLAUME	

V - ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

MAS-FRAISSINET BERTRAND	
MATEO DOMINIQUE	
MILON DANIELLE	
MORTELETTE MICHEL	
PADOVANI FAURE-BRAC NADINE	
REYMOND CHRISTOPHE	
SAGAUT LYDIA	
VAUTRIN MURIEL	
VEILEX SOPHIE	

Certifié exécutoire par Le MAIRE (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Cassis, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

